



Service Municipal des Affaires Scolaires
9 Avenue René Froger
05100 Briançon
Tél : 04 92 21 53 25 et 04 92 21 53 24
affaires.scolaires@mairie-briancon.fr

BUREAU OUVERT lundi & mercredi : de 8h30 à 11h30 et
de 13h45 à 16h15, mardi & vendredi : de 8h30 à 11h30
et jeudi de 13h45 à 16h15

RÉSERVATION CANTINE



NOM(S)PRÉNOM(S).....

ÉCOLECLASSE.....

Téléphone des parents :

SANS PORC

AVRIL 2022			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
			1
4	5	7	8
25	26	28	29



La liste des allergènes dans les repas du restaurant scolaire est consultable au Service des affaires Scolaires et sur le site de la ville : www.ville-briancon.fr

RAPPEL

Pas de réservation par téléphone

Les repas doivent être réservés impérativement :

- ▶ avant le lundi minuit pour la semaine suivante

Les repas non annulés 48H avant seront facturés

L'absence pour maladie devra être justifiée par un certificat médical OU copie de l'ordonnance, dans ce cas les repas seront décomptés

Le règlement se fait à réception de la facture

L'inscription au restaurant scolaire vaut acceptation du règlement de ce dernier.